



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

3^e séance du mardi 16 septembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Valentin Christe « La Municipalité flingue-t-elle la Police de Lausanne ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toute démarche utile – en y associant le personnel de la PML – tendant à reconstruire une police de véritable proximité afin de permettre des échanges directs entre police et population dans les quartiers »

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne toute démarche utile tendant à renforcer la prévention à destination des jeunes et à rappeler, notamment, l'obligation de collaborer avec les contrôles de police. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi seize septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



La secrétaire ajointe :